



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

parcs régionaux

Question écrite n° 28765

Texte de la question

M. Vincent Burroni souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les projets de création de nouveaux parcs naturels en région PACA. Compte tenu de l'extraordinaire patrimoine écologique existant, de la richesse de la faune et de la flore sur l'ensemble des territoires régionaux, il lui demande si une politique de protection et de valorisation de ces espaces pourrait être engagée par le ministère en faveur des Alpilles et de l'Esterel.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'éventuelle création de nouveaux parcs naturels régionaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment sur les secteurs des Alpilles et de l'Esterel. Ces deux massifs contiennent, en effet, un extraordinaire patrimoine écologique qu'il conviendrait de mieux protéger et de mettre en valeur. Le classement de ces territoires en parcs naturels régionaux pourrait tout à fait être envisagé pour répondre à ces deux exigences. Cependant, aux termes des articles L. 244-1 et 2, et R. 244-1 à 16 du code rural, c'est au conseil régional qu'il revient de décider, par délibération, de la mise à l'étude d'un projet de parc naturel régional, en accord avec les collectivités locales du périmètre pressenti. Après une telle décision, l'élaboration de la charte sera effectuée sous sa responsabilité. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement sera très attentif aux éventuelles démarches engagées par la région. Si l'un ou l'autre de ces projets, ou les deux, étaient officiellement mis à l'étude, le ministère accompagnerait avec intérêt ces dossiers.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28765

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2271

Réponse publiée le : 14 juin 1999, page 3611